
L'Anact lance le premier jeu de sa gamme « Travail & Réalités » :
"Les risques psychosociaux dans le document unique"

La gamme de jeu « Travail & Réalités » est constituée de jeux ludo-pédagogiques, conçus pour mettre en œuvre dans l'entreprise les méthodes éprouvées par le réseau Anact-Aract pour améliorer les conditions de travail. C'est une nouvelle modalité développée par le réseau Anact-Aract pour transférer ses méthodes aux acteurs de l'entreprise.

Le jeu présente de nombreux avantages : participatif, il crée du collectif et facilite l'appropriation en rendant le joueur acteur de la démarche. Il permet aussi d'aborder plus facilement des situations complexes et difficiles et de construire ensemble des solutions opérationnelles.

L'utilisation réussie de la méthode « Intégrer les RPS dans le document unique » dans de nombreuses entreprises de tous secteurs et de toutes tailles et son appropriation par de nombreux partenaires ont convaincu l'Anact de la nécessité de la transférer sous une forme pédagogique, simple d'accès.

Jeu de plateau, "Les risques psychosociaux dans le document unique" est le premier-né de la gamme, il est conçu pour :

- aider à surmonter les appréhensions sur les RPS,
- acquérir la démarche du réseau Anact-Aract,
- intégrer des situations réelles,
- élaborer des actions pour prévenir les RPS.

Sa conception, sa méthodologie, ses règles d'animation et de nombreux supports (vidéos, règles du jeu, cartes, livret animateur, ...) contribuent à impulser une dimension participative et constructive à la prévention.

Ce jeu est conçu pour sensibiliser, former, accompagner... et permettre aux joueurs de retrouver le plaisir de parler du travail et de construire ensemble des solutions de prévention. Il a été élaboré et testé avec des acteurs de l'entreprise.

Il s'adresse aux acteurs de la prévention, employeurs, RH, membres CHSCT, soucieux d'intégrer les RPS dans leur document unique et en attente d'un outil pour y parvenir.

Riche de son expérience, le réseau Anact-Aract a conçu pour eux le jeu « [Les RPS dans le document unique](#) ». Il sera commercialisé au tarif de 180 euros TTC (frais de port inclus) en vente sur anact.fr uniquement.

Contacts Presse :

Catherine Guibbert - c.guibbert@anact.fr - 04 72 56 13 38

Le réseau Anact-Aract se compose de l'Agence nationale pour l'amélioration des conditions de travail (Anact), établissement public administratif, sous tutelle du ministère du Travail, de l'Emploi, de la Formation Professionnelle et du Dialogue social et d'un réseau de 17 associations régionales pour l'amélioration des conditions de travail (Aract). Le réseau Anact-Aract a pour vocation de mettre en capacité les salariés et directions, plus particulièrement dans les petites et moyennes entreprises, de recourir à des méthodes et outils efficaces pour améliorer les conditions de travail dans un objectif partagé : concilier durablement qualité de vie au travail, qualité de service à l'utilisateur et performance.